

COMPTE-RENDU COMITE DE DIRECTION ÉPIC OTBL MARDI 7 JUIN 2016 – 18h – Saint-Clar

Présents :

Collège des élus : Guy MANTOVANI, Christiane PIETERS, David TAUPIAC, Linda DELDEBAT, Marie-José SEYCHAL, Alain BERTHET, André TOUGE, Éliane MARSIGLIO, Aline BARAILHE.

Collège des socio-professionnels : Nicole COURNOT, Béatrice IVALDI, Marie-France ALEXANDRE, Nathalie BOVAIS.

Membres qualifiés : Béryl BASTOUILL, Catherine MITJANA.

Direction : Karine DOUARD, Marion RIDDE.

Excusés :

Collège des socio-professionnels : Clara THOMAS, Martine COURANT (suppléante).

Membres qualifiés : Charlotte DE MALET, Marie-René GAMOT.

Absents :

Collège des élus : Gilles BEGUE, Martine MARTIN, Philippe DUPOUY, Monique MESSEGUE, Serge CETTOLO, Michel FOURREAU.

Collège des socio-professionnels : Eddy NEYT, Jean-Noël CARBONNEL, Stéphanie GRENIER, Jean-Marc PASCOLINI, Gilles COURTES.

À 18h15, ouverture du Comité de Direction de l'EPIC OTBL par sa présidente, Christiane Pieters.

Christiane Pieters rappelle que le Comité de Direction initialement prévu le 24 mai 2016 a été repoussé en raison du déroulement, ce même jour, d'une manifestation rassemblant les élus du territoire. Elle remercie chacun des membres présents d'avoir répondu à cette convocation.

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 3 mars 2016

Christiane Pieters demande à l'assemblée s'il y a des commentaires sur le compte-rendu à valider.

⇒ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

2) Le Document Unique de Prévention des Risques dans les BIT

Marion Ridde présente la démarche de prévention dans les BIT, grâce à la mutualisation des compétences de Valérie Pailhès, assistante de prévention de la CCBL.

⇒ **La démarche de prévention est approuvée à l'unanimité.**

3) Renouvellement du contrat aidé au BIT de Cologne

Angélique Trottin est embauchée 20h / semaine en CAE de 12 mois renouvelable. Son contrat arrive à son terme le 30 juin 2016.

⇒ **Le renouvellement du contrat d'Angélique Trottin est approuvé à l'unanimité.**

Pour information, sa qualité de travailleur handicapé nous a amené à travailler sur l'aménagement de son poste et sur l'achat d'équipement neuf pour le BIT de Cologne.

D'autre part, afin de palier une éventuelle absence pour cause d'arrêt maladie pendant la saison estivale, nous envisageons d'avoir recours à une auxiliaire professionnelle pour la moitié des heures effectives réalisées par Angélique, avec une prise en charge totale du coût salarial chargé.

⇒ **L'emploi d'une auxiliaire professionnelle est approuvé à l'unanimité.**

Comme en 2015, des emplois saisonniers sont prévus afin de soutenir l'augmentation de la fréquentation dans les BIT.

Ainsi, 4 contrats de 20 heures hebdomadaires seront répartis entre Mauvezin et Saint-Clar (1 par BIT et par mois) pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 août 2016.

⇒ **L'emploi de 4 saisonniers pour l'été 2016 est approuvé à l'unanimité.**

4) Formation Action ADEPFO

Marion Ridde informe l'assemblée de l'avancée des travaux de la formation action ADEPFO :

- Une première session de travail "informelle" d'une ½ journée s'est déroulée le 22 mars avec le groupe de stagiaires. L'objectif était de permettre à ses membres de faire connaissance et de géolocaliser l'offre touristique intercommunale.
- L'attribution des fonds par la nouvelle région Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées nous a été accordée le 21 avril.
- La 1^{ère} journée de travail menée par Marc Espitalié s'est déroulée le 22 avril à la CCBL. Le travail a consisté à répertorier les forces et les faiblesses de notre offre touristique.
- La 2^{ème} journée de travail s'est déroulée le 23 mai à la Librairie tartinerie de Sarrant. Le travail a consisté à compléter et affiner les premières conclusions. Le groupe a également travaillé sur le positionnement de l'office et notamment la pertinence de communiquer soit sur son territoire (paysages, offre touristique...), soit sur un événementiel original.

Les premiers travaux penchent vers cette 2^{ème} option, à travailler encore.

L'un des objectifs initiaux de cette formation était de concevoir un projet-test à mettre en place dès l'été 2016. Le retard dans l'attribution des fonds a repoussé le commencement de la formation et ainsi l'élaboration d'un tel projet.

Catherine Mitjana et Béatrice Ivaldi, stagiaires ADEPFO, informent l'assemblée que le groupe de travail est arrivé à la conclusion que s'appuyer sur les Estivales de l'Illustration de Sarrant pour amener les visiteurs à découvrir des lieux culturels, économiques, touristiques du territoire semble la meilleure solution pour monter un projet pour cette saison 2016.

L'idée étant d'exposer les œuvres prêtées par les illustrateurs présents à Sarrant, dans des lieux, si possible, insolites du territoire, un débat s'ouvre quant aux endroits susceptibles d'accueillir illustrations originales ou reproductions. Sont évoqués : la Maison de l'Ail, le Coin de Paradis, Le lac de Thoux St-Cricq, le Comptoir des Colibris, la salle d'exposition municipale de St-Clar, la salle municipale à Mauvezin derrière le BIT, la brasserie l'Excuse, la Poste, ou encore des artisans et des fermes du territoire.



- La 3ème session de travail est fixée au 17 juin, à la CCBL, et sera suivie du 1er Comité de Pilotage auquel seront conviés les membres du Comité de Direction.

5) Point sur le site internet de l'OTBL

Le projet de création du site internet de l'OTBL prend forme.

En préalable au lancement de travaux sur un site dédié, il est envisagé de créer une page notifiant au visiteur ce qu'est l'OTBL et le renvoyant vers les sites "historiques" des 4 BIT.

L'adresse de ce nouveau site pourrait être :

tourisme-bastidesdelomagne.fr

tourisme-bastidesdelomagne-gers.fr

bastidesdelomagne-tourisme.fr

...

⇒ **L'assemblée valide "tourisme-bastidesdelomagne.fr".**

Un devis a été demandé à OOneO, prestataire ayant réalisé le site de la CCBL. Le montant des travaux pour le lay-out, la programmation et la mise en ligne s'élève à 270€ TTC.

⇒ **Le devis est approuvé à l'unanimité.**

6) Point sur le dépliant des manifestations en CCBL

Les informations ont été collectées et mises en page.

Le devis le plus avantageux a été proposé par S.Com32, nouvel imprimeur de Saint-Clar. Il s'élève à 465,60€ TTC.

Ce coût est entièrement pris en charge par Intermarché Saint-Clar et SuperU Mauvezin.

La dernière version de la maquette sera envoyée aux membres du Comité de Direction pour relecture avant validation définitive.

7) Point sur le guide des Visites et Loisirs en CCBL

La CCBL est liée par contrat à l'entreprise CGEO (qui crée et édite ses agendas) pour l'édition d'un guide de de la Communauté.

Elle propose à l'EPIC l'élaboration d'un guide de l'offre touristique de la CCBL : l'état des lieux est à jour, l'EPIC commande le contenu du guide, CGEO se charge du graphisme, de l'impression du document et de prospecter les prestataires qui souhaitent un visuel promotionnel.

La parution est envisagée début 2017.

Un débat animé s'ouvre. Les élus présents soulignent que CGEO utilise des méthodes susceptibles d'être mal reçues à la fois par les prestataires contactés et par les élus eux-mêmes.

⇒ **Puisqu'il s'agit de finir le contrat en cours, l'assemblée approuve la proposition à l'unanimité.**

Il est à envisager d'avertir les communes, via un message type, de la prospection des commerciaux de CGEO auprès des artisans et commerçants de leurs territoires.

8) Commande Ecocups

Marion Ridde informe le Comité de Direction de la commande groupée d'Ecocups (floquées du logo "i" des offices de tourisme) en partenariat avec l'OT de la Gascogne Toulousaine, celui des Coteaux Arrats Gimone



et celui de Samatan et Lombez, avec lesquels nous participons à l'édition d'un guide des manifestations en Arrats et Saves.

Cette démarche s'inscrit dans la ligne des labels TerraGers, du Tourisme durable et globalement de la préoccupation environnementale, thèmes inscrits dans le schéma départemental de développement touristique.

1000 unités (de 25/30cl) ont été commandées. Elles sont à la disposition de chacun des OT concernés.

La part à la charge de chaque structure s'élève à 121,06 € TTC.

9) Déménagement du BIT de Saint-Clar

Les locaux de la CCBL de Saint-Clar sont vendus à la municipalité. Les services administratifs communaux doivent s'y installer en octobre 2016.

Le BIT de Saint-Clar sera transféré dans l'actuel secrétariat de mairie, soumis à un loyer de 300 € mensuels.

10) Questions diverses

❖ Le projet "Bien-Être" à Mauvezin

L'OTBL a été convié par la commune de Mauvezin à une réunion de présentation du projet "Bien-Être", porté par Alain Candelon, président du foyer rural. Étaient présents le maire, quelques conseillers municipaux, le directeur régional de VVF, le directeur du VVF de Mauvezin, le CDTL, ainsi que la présidence et la direction de l'OTBL. La municipalité souhaite faciliter le remplissage du VVF, en perte de vitesse, par la promotion d'activités sur la commune.

❖ Guide des manifestations "Arrats et Saves", Set de table et guide des manifestations Lomagne Gersoise

Le guide des manifestations "Arrats et Saves", élaboré en collaboration avec l'OT de la Gascogne Toulousaine, celui des Coteaux Arrats Gimone et celui de Samatan et Lombez, vient d'être édité.

Le set de table ainsi que le guide des manifestations de la Lomagne Gersoise, en partenariat avec l'OT de Lectoure, celui de Fleurance et celui de La Romieu, sont en phase de finitions.

❖ Expositions du Pays Portes de Gascogne

Le Pays Portes de Gascogne fournit aux cinq communautés de communes qui la composent un programme d'expositions sur le thème de la transition énergétique. Cinq sujets seront traités selon un planning mis en place par le Pays. Il est demandé aux représentants élus présents de se positionner.

- "Les énergies renouvelables" en juin et juillet 2016 : Saint-Clar
- "Paysages et agriculture" en août et septembre 2016 : Sarrant
- "Changement climatique" en octobre et novembre 2016 : Cologne
- "Biodiversité" de décembre 2016 à février 2017 : Mauvezin
- "L'eau" de mars à mai 2017 : Solomiac

❖ Sarrant : "Village de l'illustration"

Alain Berthet informe l'assemblée du projet "Sarrant : village de l'illustration".

Une réunion de présentation est prévue fin juillet avec les membres de la Commission Économie de la CCBL.



❖ Cologne : "Théâtre de l'éphémère"

André Touge, maire de Cologne, informe l'assemblée de la construction d'un théâtre éphémère dans sa ville.

La Cie de théâtre gersoise, La Langue Écarlate, recrute des bénévoles de tous âges et de tous horizons pour la construction et l'animation de ce théâtre éphémère en matériaux de récupération.

Le théâtre sera inauguré le 17 septembre 2016 et le spectacle joué le soir même.

André Touge invite les membres de l'assemblée qui le souhaiteraient à s'investir dans la construction, l'organisation, les répétitions... toutes les compétences sont les bienvenues.

Les membres de l'assemblée n'ayant plus de question, Christiane Pieters clôt la séance à 20h30.